

*150<sup>e</sup> anniversaire  
de l'enseignement agricole*

## **Bilan des manifestations**

Le présent bilan ne vise pas à dresser un inventaire exhaustif des manifestations qui ont été réalisées dans les établissements publics et privés d'enseignement, dans les départements et les régions : aucune enquête détaillée n'a été mise en place, dans la mesure où le Comité d'organisation s'est d'abord consacré à l'organisation et à l'animation des manifestations nationales. Sans faire le silence complet sur les manifestations locales ou régionales, ce bilan a pour objectif premier de faire le point sur les manifestations nationales organisées au cours de l'année scolaire 1998-1999 : il est donc bien incomplet.

### **1. LE PROJET**

#### **11. Le choix des dates :**

Dans les années 1985-2000, une vingtaine d'établissements d'enseignement agricole, tant publics que privés, pourront célébrer le centième anniversaire de leur fondation. Cette accumulation a conduit le directeur général de l'enseignement et de la recherche en place en 1996, Hervé BICHAT, à saisir l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du décret du 3 octobre 1848 pour organiser dans l'ensemble de l'enseignement agricole des travaux et des manifestations marquant l'événement. Retenir la date du 3 octobre 1848 comme date de naissance de l'enseignement agricole n'est pas, à strictement parler, choisir la bonne date. Tout au long des années 1750-1830, de nombreuses initiatives avaient été prises pour créer des écoles, des fermes modèles : de là les écoles vétérinaires (1761), l'Ecole des haras (1823), l'Ecole des eaux et forêts (1824), l'Institut de Roville créé par Mathieu de Dombasle (1822), Grignon (1828), Grand-Jouan (1830), mais aussi Saint-Ilan (1843), Mesnières-en-Bray (1844), sans omettre la bergerie de Rambouillet (1785). Mais le décret du 3 octobre 1848 organise pour la première fois en France un dispositif de formation professionnelle, à trois niveaux, aux frais de l'État, sur l'ensemble du territoire. Loin d'être arbitraire, le choix procédait au contraire d'une volonté de mettre en évidence le rôle que ce texte serait conduit à jouer dans l'organisation du système éducatif agricole. C'est la raison qui a conduit la délégation aux célébrations nationales à inscrire l'anniversaire du décret du 3 octobre 1848 sur la liste des commémorations pour 1998.

## **12. La mission :**

Fin novembre 1996, Hervé BICHAT, directeur général de l'enseignement et de la recherche, a confié à Edgar LEBLANC, alors sous-directeur de la politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel, la mission d'organiser les futures manifestations pour la célébration de cet anniversaire. A cet effet, devait être réuni un comité d'organisation.

## **13. Le projet du Comité d'organisation :**

Le Comité d'organisation du cent cinquantième anniversaire de l'enseignement agricole, rapidement connu sous l'acronyme COCCA, composé de vingt cinq, puis trente membres, s'est réuni pour la première fois en janvier 1997. Il réunissait des membres de l'Académie d'Agriculture de France, des universitaires, des représentants du Conseil général de l'agronomie, des fédérations représentatives des établissements privés, de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, des inspecteurs de l'enseignement agricole, des représentants d'autres directions du ministère de l'agriculture, des retraités ayant joué un rôle important en tant qu'acteurs de l'enseignement agricole. Ce groupe a tenu au total une douzaine de réunions, de l'élaboration du projet à l'approbation du bilan des manifestations.

Le projet a été construit à partir de trois objectifs. En premier lieu, il est apparu très rapidement nécessaire de réinvestir l'opération lancée au moment du colloque de janvier 1985 consacré à « l'enseignement agricole et la formation des ruraux », et donc de remplir un nécessaire devoir de mémoire envers le rôle historique joué par cet enseignement. Mais ce retour sur l'histoire devrait aussi permettre d'éclairer les choix pour l'avenir à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Un second objectif a été mis en avant, visant à associer les élèves, les enseignants, les établissements, le niveau régional, l'ensemble des acteurs contemporains de l'enseignement à la conception, l'organisation, la réalisation des diverses manifestations : il s'agit en quelque sorte de construire une mémoire collective. Enfin, toutes ces activités devraient être conçues pour produire une communication publique sur l'enseignement agricole, son rôle, ses fonctions dans la société française.

De là le choix des activités proposées. Encourager la publication d'ouvrages, monographies, études locales ou régionales, de cartes, de films, de cédéroms... Organiser des colloques, des journées de rencontres, de réflexion, des manifestations locales diverses telles que journées portes ouvertes, expositions, célébrations d'anniversaires. Mettre en place un concours national destiné aux élèves.

## **14. L'Académie d'agriculture de France :**

Dès le départ de l'opération, l'Académie d'agriculture de France (AAF) a été étroitement associée aux réflexions et aux travaux du COCCA. Sa contribution a été déterminante dans la conception et dans la réalisation des activités du 150<sup>e</sup> anniversaire. Lors de la séance solennelle du 24 septembre 1997, le ministre, en présentant ses orientations pour le futur 150<sup>e</sup> anniversaire, lui a confié le soin d'organiser, en liaison avec les services du ministère, un colloque à visée prospective destiné à apporter des éclairages multiples sur ce que pourrait être le rôle de l'enseignement agricole à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.

### **15. Le Comité d'histoire de l'agriculture :**

Le 27 novembre 1997, le ministre Louis LE PENSEC a installé le Comité d'histoire de l'agriculture et lui a soumis, pour avis, le projet de programme des manifestations élaboré par le COCCA. Ce projet a reçu un avis unanimement très favorable : il a donc été adopté comme programme des futures manifestations et a été validé par le ministre.

## **2. LES REALISATIONS**

### **21. Au niveau local :**

De nombreux établissements se sont mobilisés pour participer aux manifestations, soit pour contribuer à l'inventaire de leur patrimoine, soit pour produire ouvrages et documents, soit pour organiser rencontres, journées ou colloques. Par exemple, le lycée de Nancy-Pixérécourt a constitué un musée MATHIEU DE DOMBASLE, l'ENSA de Montpellier a monté une pièce de théâtre mettant en scène les débats de l'Assemblée nationale en septembre 1848, une soixantaine d'établissements ont participé au concours réservé aux élèves. Si la proportion d'établissements reste modeste (moins de 10% du total), les réalisations se caractérisent par leur extrême diversité, de l'inventaire muséographique à la fabrication de produits infographiques.

### **22. Au niveau régional :**

Une dizaine de régions ont constitué des comités régionaux du 150<sup>e</sup> anniversaire qui ont structuré les activités des établissements. Un impact médiatique réel a pu alors être produit (articles dans la presse locale ou régionale, générale ou professionnelle ; émissions, flashes télévisés ...).

Ont ainsi été réalisées des expositions à Moulins, à Rennes, des journées de rassemblement et d'études ou de sports et de loisirs ( en Bretagne, Auvergne, Haute et Basse Normandie, en Ile de France, dans les Pays de la Loire). Des ouvrages ont été publiés en Alsace en Lorraine, en Auvergne, en Bretagne, dans les Pays de la Loire, en Haute et en Basse Normandie.

### **23. Au niveau national :**

Les manifestations du cent cinquantième anniversaire de l'enseignement agricole ont été ouvertes par le ministre de l'agriculture et de la pêche lors des " journées du Savoir vert" qui rassemblaient l'ensemble des proviseurs et des cadres de l'enseignement public, à Toulouse le 2 octobre 1998. Il a tenu à montrer la place, éminente à ses yeux, prise par l'enseignement agricole dans les transformations du monde agricole tout au long de ces cent cinquante années.

Afin de soutenir le travail des équipes dans les établissements, deux ouvrages ont été publiés pour la journée d'inauguration du 2 octobre 1998 : le premier **1848, le**

**printemps de l'enseignement agricole**, rédigé par Michel BOULET, Anne Marie LE LORRAIN et Nadine VIVIER, a été distribué dans chaque établissement et mis en vente à la Maison d'édition de l'enseignement agricole. Il présente en une synthèse saluée unanimement le contexte historique de 1848, l'état de la société française, les révolutions nationales en Europe, la Seconde République, la naissance officielle de l'enseignement agricole. Le second ouvrage **l'enseignement agricole et son patrimoine**, rédigé sous la direction de Marie Claude LEROUX alors directrice du Centre expérimental de Bréhoulou à Fouesnant, présente en quatre tomes un répertoire historique et patrimonial des établissements publics et privés. Près de sept cents entrées permettent d'inventorier le patrimoine existant, de donner un bref aperçu de l'histoire de chaque établissement, de signaler ses produits et savoir-faire particuliers. Il constitue un point de départ pour une exploration plus complète et plus précise de l'histoire des établissements d'enseignement agricole. Ce premier ensemble a été complété par la publication en juin 1999 d'un volume intitulé **L'enseignement agricole 150 ans d'histoire, évolution historique et atlas contemporain**. Cet important travail, préfacé par René REMOND, a été rédigé par Thérèse CHARMASSON, Michel DUVIGNEAU, Anne Marie LE LORRAIN et Henri LE NAOU. Il traite des grandes étapes du développement de l'enseignement agricole depuis le Second Empire jusqu'à la période contemporaine. La deuxième partie, réalisée par le Bureau des Statistiques et de la Prospective sous la direction d'André LE GOFF, intitulée Atlas contemporain, rassemble les informations statistiques nécessaires à la connaissance de l'enseignement agricole des années 1995-1997, sous formes de tableaux et de cartes. A partir des données rassemblées pour la rédaction de cet ouvrage, la direction générale de l'enseignement et de la recherche a édité une série de **cartes murales** à l'usage des établissements.

Un **concours** réservé aux élèves, sur le thème de l'évolution de l'enseignement agricole au niveau local ou départemental, du milieu du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, a rassemblé cinquante-huit classes qui ont produit des ouvrages, des affiches, des réalisations vidéo ou informatiques. Le jury, présidé par Michel GERVAIS, ancien directeur général de l'enseignement et de la recherche, a retenu huit équipes lauréates et distingué vingt-cinq productions supplémentaires. La qualité des travaux est telle que le jury a souhaité qu'ils soient conservés comme témoignages du 150<sup>e</sup> anniversaire.

**Deux colloques** nationaux ont été tenus en 1999. Le premier, à caractère historique (Dijon 19-21 janvier 1999), a réuni plus de soixante contributions. Consacré à la période 1760-1945, il a permis de compléter les connaissances acquises sur les établissements, les institutions, les personnalités. Il a aussi tracé un certain nombre de problématiques et montré l'intérêt que suscite l'enseignement agricole parmi les historiens. Ouvert par Maurice AGULHON, clos par Antoine PROST, il a constitué un temps fort du 150<sup>e</sup> anniversaire. Les actes, publiés sous le titre **Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture 1760-1945**, représentent un fort volume de 525 pages, avec une abondante bibliographie.

Le second colloque, à caractère prospectif (UNESCO 28-29 avril 1999) avait pour thème **L'enseignement agricole, quels apports à la société**. Il a renforcé le dialogue entre l'enseignement agricole et les professionnels, les chercheurs, le monde associatif. Il a mis en évidence l'unité de l'enseignement agricole, du secondaire au supérieur long, par la communauté des préoccupations, les apports scientifiques et techniques de l'un à l'autre... La conférence de René GROUSSARD, trésorier perpétuel de l'Académie d'agriculture de France, a tout particulièrement retenu l'attention des cinq cents participants en montrant en quoi le lycée agricole constitue un lieu et un atout pour la formation des citoyens de demain. Le ministre y a exposé quelques-uns des enjeux auxquels la société française est confrontée, montré l'articulation entre les nouvelles orientations de l'agriculture et l'enseignement agricole qu'affichait le projet de loi d'orientation agricole qui était alors en discussion devant le Parlement et affirmé toute sa conviction envers le rôle du secteur enseignement du ministère de l'agriculture et de la pêche. L'Académie d'agriculture a publié les actes dans ses **Comptes rendus**, en deux volumes.

La journée de clôture a rassemblé le 12 mai 1999 les principaux acteurs du 150<sup>e</sup> anniversaire réunis autour des élèves lauréats du concours, dans une manifestation essentiellement conviviale.

### 3. LES RÉSULTATS :

Les résultats de ces manifestations doivent être mesurés à l'aune des objectifs visés.

#### 31. Le devoir de mémoire :

Il a été rempli. Le colloque de Dijon a montré la vigueur et la qualité des études et des recherches universitaires achevées ou en cours. Très majoritairement consacrées à la France de l'hexagone, elles ont ouvert quelques pistes comparatistes avec l'Outre-mer et avec d'autres pays, européens essentiellement l'Italie plus le Canada. Toutes mettent en avant l'immersion de l'enseignement agricole dans la société agricole et rurale et la dimension sociale des fonctions exercées par les établissements.

Destiné à un public d'élèves, mais qui séduira très au-delà, alliant la sûreté des analyses, la richesse de l'iconographie et l'élégance d'écriture, **le printemps de l'enseignement agricole** offre une brillante synthèse du moment historique et, au-delà de l'agriculture et de l'enseignement agricole, apporte sa contribution à la célébration de l'année 1848.

**L'enseignement agricole et son patrimoine** est le premier inventaire des établissements actuellement en activité. Recensement presque exhaustif, il deviendra rapidement un usuel pour quiconque s'intéresse aux établissements d'enseignement agricole. On peut souhaiter qu'un travail similaire soit conduit pour reconstituer la liste des établissements disparus, si nombreux et si divers au cours de cette longue histoire.

A rattacher à ce devoir de mémoire, bien qu'entamé avant l'année de l'enseignement agricole, la conservation et la numérisation engagée du très riche

patrimoine filmographique consacré à la formation, à la vulgarisation ou à la recherche de la cinémathèque du ministère de l'agriculture et de la pêche. D'autres films produits ou tournés en Franche-Comté, en Lorraine, en Auvergne, en Poitou-Charentes sont à ajouter à la liste. Tout comme le diaporama réalisé sur les fermes écoles des Charentes par les élèves de Barbezieux.

Avec moins d'ambition que les historiens, mais avec autant de conviction, les auteurs bénévoles, retraités ou actifs, qui ont produit des contributions à l'histoire de cet enseignement en Franche-Comté, en Lorraine et en Alsace, en Auvergne, en Basse et en Haute Normandie, dans les Pays de la Loire ou en Bretagne, ont mis en évidence la nécessité d'ouvrir de nouveaux chantiers pour compléter les connaissances disponibles sur le sujet. Et les élèves eux-mêmes, par leur participation au concours, ont enrichi la connaissance du passé.

Un aspect intéressant mérite d'être signalé. Pour réaliser nombre de leurs travaux, les concepteurs ont su largement utiliser les technologies actuelles de l'information et de la communication, signe évident de la modernité de l'enseignement agricole.

### **32. La prospective :**

Des colloques régionaux en Franche-Comté et en Bretagne, le colloque national à l'UNESCO ont réfléchi au devenir de l'enseignement agricole. Ils ont montré que son immersion dans la vie économique, sociale et culturelle, sa conception de la formation à gérer des systèmes vivants donc complexes, son organisation, la présence de disciplines spécifiques rassemblant autour de la biologie et de l'écologie, l'agronomie, les sciences économiques et humaines, l'expression et la communication pour construire, chez les élèves, une capacité à la conduite de projets, lui conféraient un caractère de modernité affirmée. A partir de l'agriculture, c'est bien la formation de citoyens actifs, solidaires et responsables qui constitue le premier objectif et la fonction majeure des établissements d'enseignement agricole.

### **33. La mobilisation :**

Un établissement sur dix environ s'est mobilisé pour contribuer au 150<sup>e</sup> anniversaire. C'est sur ce point que la réussite est la plus limitée. On peut regretter que des régions aient été totalement absentes. Cet inégal investissement correspond-il à l'inégale et récente implantation des établissements ? A un désintérêt pour l'histoire ? Ou plus simplement au choix d'autres priorités dans l'action ? Ceux qui ont participé aux manifestations ont fait preuve d'imagination et diffusé largement la connaissance de leur propre histoire et celle de l'enseignement agricole : journées portes ouvertes, anniversaires, expositions, randonnées, tournois sportifs, concours de labour et de jugement du bétail, publication d'ouvrages, réalisation de films vidéo, de cédéroms traduisent bien cet engagement.

### 34. La communication :

La couverture médiatique des manifestations nationales n'a pas été au niveau des espérances des organisateurs. Les activités organisées dans les régions et dans les établissements, en revanche, ont provoqué un important retentissement, tant dans la presse écrite que sur les radios et chaînes de télévision, y compris Outre-mer, en Martinique par exemple.

### 4. DES PROPOSITIONS :

Les manifestations organisées pour le cent cinquantième anniversaire du décret du 3 octobre 1848 ont suscité intérêt, curiosité, attention ou sympathie. En prolonger l'écho, poursuivre les travaux engagés, conforter un mouvement qui a déjà produit de très appréciables résultats, apparaît dès lors comme une nécessité. Les quelques propositions qui suivent, modestes en comparaison du possible, tiennent compte de l'expérience et, avec un certain réalisme, visent l'efficacité. En effet le colloque de janvier 1985 qui, à l'UNESCO déjà, s'était interrogé sur l'enseignement agricole et la formation des ruraux, avait suscité un grand intérêt chez les participants, mais il était resté sans véritables suites. Le même intérêt s'exprime quinze ans plus tard. Il convient de ne pas le décevoir.

**41.** Systématiser, dans chaque établissement, en liaison avec les Archives départementales, la **collecte, l'inventaire, la mise en valeur du patrimoine pédagogique** : cahiers, manuels, aides pédagogiques, archives.

**42.** En coopération avec l'Association française des musées d'agriculture (AFMA), inviter chaque établissement à contribuer à l'œuvre muséographique de l'Association par l'accueil de **collections en péril**, le recueil, la restauration et la mise en valeur d'outils anciens, de documents cartographiques ou photographiques. Les établissements renforceront ainsi leur rôle dans l'animation et le développement local.

**43.** Associer, par exemple à partir de la liste établie par Jean BOULAIN, le nom d'un **grand agronome** à un établissement et y organiser des journées d'études, des expositions, des manifestations ouvertes au public.

**44.** En coopération avec l'Académie d'agriculture de France et l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture au XX<sup>e</sup> siècle, associer les établissements à la constitution d'archives sonores.

**45.** Associer les établissements à l'opération **Valorisation du patrimoine rural** organisé à l'occasion de l'année 2000.

**46.** Avec le Comité d'histoire de l'agriculture dont le rôle devrait être précisé et renforcé, fixer un **programme d'études et de recherches** à proposer aux universitaires et aux chercheurs.

**47. Constituer un centre d'études et de recherches sur l'histoire de l'enseignement agricole** qui pourrait être à la fois centre de ressources, tête de réseau pour la gestion des fonds documentaires historiques des établissements, lieu d'accueil pour séminaires, colloques, journées d'études... Dans cette perspective, un nouveau colloque historique est en cours de gestation : il sera l'occasion d'utiles synthèses.

Au moment où le Parlement vient de fixer de nouvelles orientations pour l'agriculture et de réaffirmer la place et le rôle de la formation des personnes dans le devenir du monde agricole, la commémoration du 150<sup>ème</sup> anniversaire du décret du 3 octobre 1848 n'était pas, par un mouvement de refuge dans un passé mythique ou la rumination morose d'un pseudo âge d'or disparu, une manœuvre pour échapper au temps présent, à ses conflits et à ses contradictions. Bien au contraire, si le passé éclaire le présent, c'était l'occasion, par l'observation de la longue durée, de repérer les permanences profondes, les continuités, d'apprécier la qualité des ruptures, de donner sens aux évènements. A l'occasion du "150<sup>e</sup>", les organisateurs ont voulu souligner que mettre les évènements en perspective c'est construire du sens, c'est aider les acteurs, les élèves d'aujourd'hui en premier, à comprendre leur situation, à les rattacher à la longue histoire des générations humaines, "à ne pas penser dans le seul temps court, ne pas croire que les seuls acteurs qui font du bruit soient les plus authentiques". Ils ont voulu montrer que cette ambition était réalisable à tous les niveaux, là où chacun se trouve, dans l'établissement, dans la classe, et qu'ainsi participer aux manifestations du 150<sup>e</sup> anniversaire c'était d'abord faire œuvre d'éducation, convaincre les élèves que le temps d'aujourd'hui date à la fois d'hier, d'avant-hier et de jadis et, pour terminer avec F.BRAUDEL que "le présent ne saurait être cette ligne d'arrêt que tous les siècles voient devant eux comme un obstacle, mais que l'espérance des hommes ne cesse de franchir."

Edgar LEBLANC  
(septembre 1999)